

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Nicole GIRAUD

LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET

EN ZONE DE MONTAGNE :

LA FONCTION DOCUMENTAIRE .

L'exemple des ALPES DE HAUT PROVENCE

Directeur de Mémoire

Monsieur Gérard HERZHAFT

1983
17



ANNEE : 1983

19ème PROMOTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

GIRAUD (Nicole)

La Bibliothèque Centrale de Prêt en zone de montagne : la
fonction documentaire : l'exemple des Alpes de Haute Provence /
Nicole Giraud . - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de
Bibliothécaires , 1983 . - 35-XIII f.-2f. de cartes; 30 cm.

Mémoire E.M.S.B. : Bibliothéconomie : Villeurbanne : 1983.

Bibliothèque Centrale de Prêt , mission documentaire .

Alpes de Haute Provence (département) , Bibliothèque Centrale
de Prêt , mission documentaire.

Le rôle de la Bibliothèque Centrale de Prêt dans le processus
de développement d'une zone de montagne : projet d'un service
de documentation et d'information en milieu rural , pour les
Alpes de Haute Provence.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|---------|
| <u>INTRODUCTION</u> | page 1 |
| | |
| I - LES ALPES DE HAUTE PROVENCE ; UNE PHOTOGRAPHIE | |
| 1 - Une montagne provençale | page 2 |
| 2 - Des campagnes aux abois | page 4 |
| 3 - Entre désespoir et renouveau | page 5 |
| 4 - Quelques aspects de la vie culturelle | page 7 |
| a - Les Bibliothèques | page 7 |
| b - L'activité scolaire | page 10 |
| | |
| II - LES BESOINS DOCUMENTAIRES DE LA POPULATION RURALE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE | |
| 1 - Méthodologie | page 13 |
| 2 - Résultats | page 14 |
| a - La formation permanente | page 15 |
| b - L'identité régionale | page 18 |
| c - La vie pratique et juridique | page 20 |
| d - La documentation utile à l'anima- tion culturelle des villages | page 21 |
| | |
| III - LE SERVICE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION EN MILIEU RURAL | |
| 1 - Les zones à desservir | page 23 |

| | |
|---|-------------|
| 2 - Rattachement administratif | page 23 |
| 3 - Domaine documentaire couvert | page 24 |
| 4 - Objectifs et fonctionnement du service | page 24 |
| a - Idées directrices | page 24 |
| b - Fonctionnement | page 26 |
| 5 - Le fonds documentaire | page 26 |
| a - La formation permanente | page 26 |
| b - L'identité régionale | page 27 |
| c - La vie pratique et juridique | page 29 |
| d - L'aide à l'animation en milieu rural | page 30 |
| CONCLUSION | page 31 |
| BIBLIOGRAPHIE | page 32 |
| ANNEXES | |
| - Annexe I : Exemples de questionnaires utilisés pour l'enquête | page I |
| - Annexe II : Bibliothèque Centrale de Prêt des Alpes de Haute Provence : Statistiques 1982 | page III |

I N T R O D U C T I O N

Quel peut être le rôle d'une Bibliothèque Centrale de Prêt en zone de montagne désertifiée ?

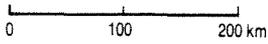
Peut-elle apporter sa contribution à l'action de rénovation rurale qui peu à peu se met en place ?

A quels besoins doit-elle répondre ?

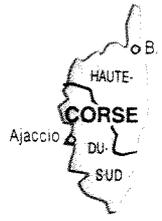
Quelle collaboration peut-elle instaurer avec les organismes participant à cette rénovation ?

Département de moyennes montagnes désertifiées, le département des Alpes de Haute Provence possède un minimum de Services Publics qu'il doit développer et adapter à ses besoins propres pour maintenir et accueillir une population dynamique oeuvrant au développement de cette région. La Bibliothèque Centrale de Prêt peut participer à cette action de développement en rendant un service d'information et de documentation adapté aux besoins de la population.

Après avoir défini ces besoins et dressé l'inventaire de ce qui existe en matière de documentation dans le département, le schéma d'un Service de documentation et d'information en milieu rural, articulé sur la Bibliothèque Centrale de Prêt, est proposé, dans un souci de coopération et en vue de créer un réseau de circulation de la documentation au niveau du département.



- Limites de régions
- Limites de départements
- Préfectures
- Sous-préfectures de plus de 50 000 habitants
- Régions montagneuses



Les départements et les régions. Seuls les noms des préfectures de régions ont été indiqués en entier.

I - LES ALPES DE HAUTE PROVENCE :

UNE PHOTOGRAPHIE

1 - Une montagne provençale

"Toute la Provence s'offre à vos yeux... là, devant vous, à quelques encâblures, ondule l'immense plateau de Valensole, mauve et or en été, vert et roux en hiver... si vous pirouettez vers le nord se présenteront à vous les grands sommets des Alpes..."

C'est ainsi que Marcel Scipion, berger de Vénasclé, auteur du "Clos du Roi" (1), évoque les paysages qui s'offraient à ses yeux d'enfant lorsqu'il gardait, chaque été, le troupeau familial. Le département des Alpes de Haute Provence constitue en effet un vaste espace de confrontation entre deux mondes : celui de la montagne, voire de la haute montagne et celui des vallées par lesquelles remontent ce qu'on pourrait appeler des "bouffées méditerranéennes". Ainsi, à la pente et aux échines rocheuses s'ajoutent les ciels clairs et la sécheresse estivale : des neiges de l'Ubaye ou des trois Evêchés aux moyennes montagnes de Lure ou de Barrême, les paysages de Haute Provence, s'ils attirent aujourd'hui les visiteurs en nombre croissant, expriment par leur âpreté

(1) SCIPION (Marcel). - Le Clos du Roi / Marcel Scipion . - Paris : Seghers , 1978 . - P;211

les difficultés des paysanneries d'hier et d'aujourd'hui à s'y maintenir.

Ce que vient compliquer encore le cloisonnement des paysages. Presque partout, à l'exception du vaste couloir de la Durance, l'étroitesse des vallées réduit les terroirs et isole les villages reliés par un réseau routier très sinueux dont l'entretien est une préoccupation constante et une lourde charge financière.

Quelques images permettront de mieux saisir ce relatif isolement des hommes :

- l'absence de réseau urbain hiérarchisé. La rareté de ces bourgs centres qui constituent dans la plupart des régions rurales le noyau des services et de l'animation culturelle ou économique caractérise plusieurs micro-pays de Haute Provence.
- l'obstacle physique des crêtes qui rend impossible encore aujourd'hui la réception de la télévision ou de fréquences radio dans certaines vallées.
- le pourcentage très élevé des enfants ruraux scolarisés en internat dès la fin du cycle primaire.

2 - Des campagnes aux abois

Avec 120 000 habitants pour 6 944 Km², le département des Alpes de Haute Provence figure au tableau des records peu enviables : une densité de 17 habitants au Km², valeur moyenne qui illustre encore mal la réalité des zones rurales de montagne qui couvrent 92% de la surface totale de ce département. En effet, les villes de Manosque et Digne, le chapelet de gros bourgs alignés dans le couloir de la Durance regroupent à eux seuls la moitié de la population départementale, si bien que la densité réelle ne dépasse pas 4 habitants au Km² en zone rurale, en particulier dans la moyenne montagne des Préalpes (densité nationale moyenne : 96 habitants au Km²).

Cette situation de "désert" humain s'explique par l'émigration continue depuis le milieu du XIX^{ème} siècle : une véritable hémorragie qui a vidé les campagnes préalpines de 75% de leurs habitants entre 1836 et 1975. Ce que traduisent les paysages : ici, les pierres et les broussailles signalent la trace d'un hameau disparu, plus loin les maisons sont entretenues par des résidents secondaires, mais les volets sont clos. Partout l'espace agricole s'est rétréci au profit de la friche ou de la forêt, à des degrés divers, selon la richesse du terroir, l'importance du bourg ou le degré d'enclavement. Mouvement de déprise humaine et économi-

que qui s'est accompagné d'un doute profond, voire d'une remise en cause des modèles culturels qui composaient la personnalité des "Gavots", ces Provençaux de la montagne.

Les activités économiques des Alpes de Haute Provence reflètent cette évolution : une seule usine de taille importante, une quasi absence d'industrie, le poids prépondérant du bâtiment. L'agriculture spécialisée depuis le début du siècle dans l'élevage ovin et la culture des plantes à parfum en association avec les céréales, entretient difficilement l'espace.

3 - Entre désespoir et renouveau

Les derniers recensements font apparaître depuis quelques années une augmentation sensible de la population du département. Certes, elle profite surtout aux villages périphériques des villes et des bourgs, et les cantons les plus isolés continuent à voir leur population vieillir.

Cependant, cette amorce d'un renouveau se trouve confortée par plusieurs facteurs concomittents :

- Cette montagne attire : depuis quelques années, la maison aux volets clos du village a vu revenir pour l'été bon nombre d'émigrés ou de leurs descendants. Depuis, les

achats par des citadins complètement extérieurs à la montagne se sont multipliés. Ce sont les éléments les plus répulsifs sur le plan économique qui attirent : sécheresse et ensoleillement, nature "sauvage", civilisation agro-pastorale plus ou moins idéalisée dont écrivains et moyens d'information contribuent à perpétuer l'image... La fréquentation touristique s'accroît rapidement et les transferts financiers liés à cette activité en font déjà la principale activité économique du département.

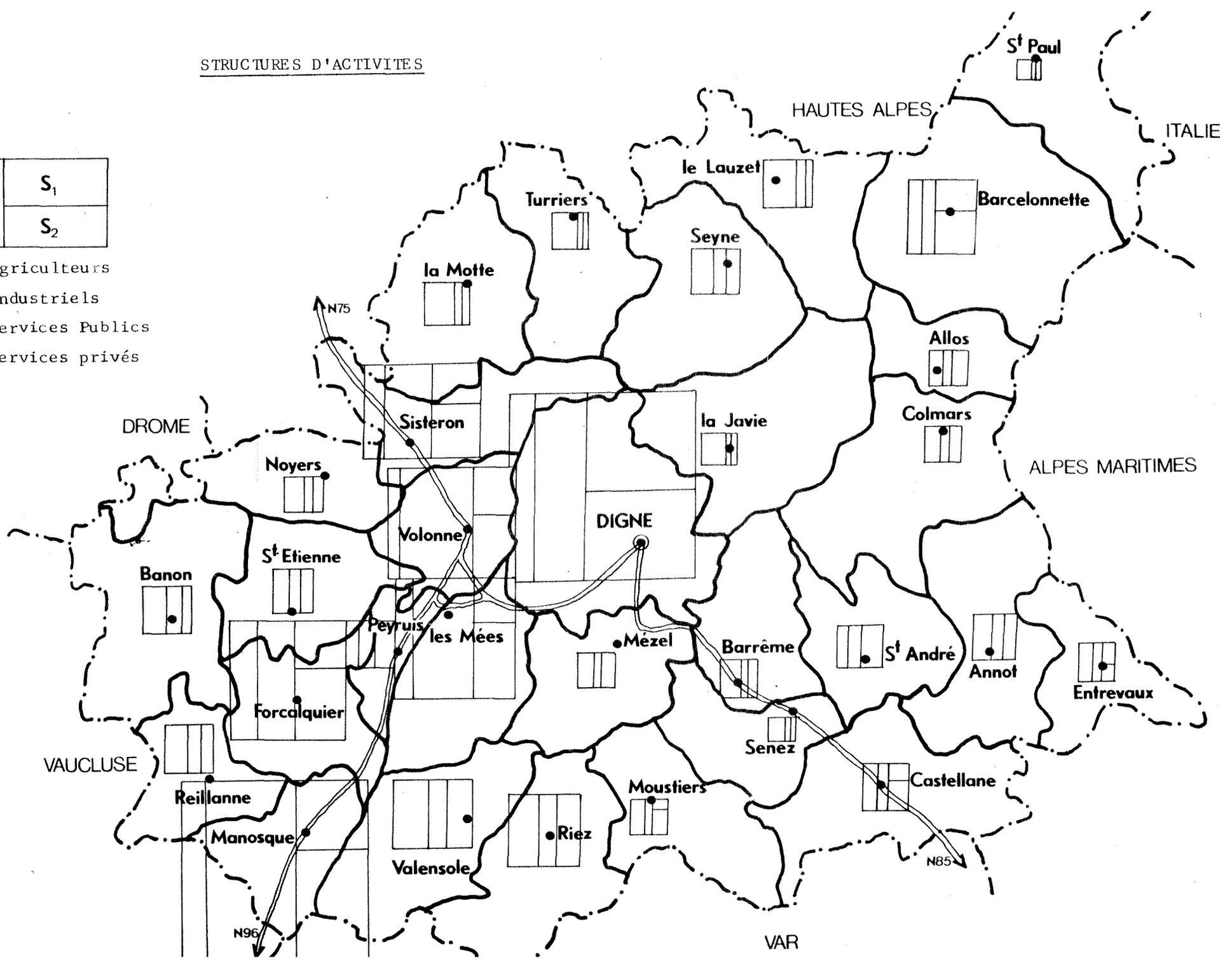
Ce département est également l'objet, comme d'autres montagnes dépeuplées du sud de la France, d'un mouvement d'installation de jeunes citadins ou de ruraux d'autres régions. Courant qui s'est amplifié après 1970, au point que la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) en a fait un élément clef de sa politique de développement, ouvrant un "bureau d'accueil" à Sisteron : agriculteurs, commerçants, artisans ou salariés, ces "nouveaux installés", dont les motivations et les situations sont variées, contribuent à régénérer et à remodeler le tissu social, non sans que cet apport pose quelques problèmes.

- A cet apport extérieur s'ajoute aujourd'hui le désir de beaucoup de jeunes, qui naguère encore seraient partis vers la Basse Provence ou les villes du "nord", de rester "au pays". Motivé en partie par le chômage généralisé, ce mouvement marque également la fin d'une certaine fascination pour un mode de vie urbain qui a d'ailleurs largement pénétré le monde rural :

STRUCTURES D'ACTIVITES

| | | |
|---|---|----------------|
| A | I | S ₁ |
| | | S ₂ |

- A Agriculteurs
- I Industriels
- S₁ Services Publics
- S₂ Services privés



qu'ils deviennent salariés ou qu'ils créent des entreprises, c'est sur eux que repose pour l'essentiel, l'avenir de ces zones.

- Enfin, l'espace montagnard à vocation pastorale que des générations d'émigration avaient amené à une sous utilisation généralisée fait aujourd'hui l'objet de recherches et d'expérimentations prometteuses :

des éleveurs améliorent les pratiques traditionnelles, débroussaillent et conduisent plus rationnellement leurs troupeaux. La réussite de ces nouveaux systèmes constitue le principal encouragement à l'installation de jeunes agriculteurs.

4 - Quelques aspects de la vie culturelle

Nous avons choisi de nous arrêter sur deux aspects : les bibliothèques, la vie scolaire.

a) les Bibliothèques. (1)

- Les Bibliothèques Municipales :

Elles sont, au plus, une dizaine dans le département : à Barcelonnette (3 000 habitants), Château-Arnoux (5 500 habitants), Digne (15 000 habitants), Manosque (19 000 habitants), Sisteron (6 500 habitants), etc...

(1) Ce recensement a été fait en 1981 par le Centre Départemental d'Aide aux Associations des Alpes de Haute Provence - Boulevard Soustre - 04000 DIGNE -

Elles disposent de moyens variables en locaux, collections et personnels suivant les villes. Sisteron et Manosque ont ouvert récemment de nombreux locaux, avec des collections adaptées et du personnel qualifié : elles rencontrent un grand succès.

- Culture et Bibliothèque pour tous

Ces bibliothèques associatives sont présentes dans le département à Digne, Forcalquier, Manosque.

- Autres bibliothèques associatives ou Centres de documentation :

à Colmars les Alpes, Castellane, Annot. Il n'existe pas à notre connaissance de bibliothèques d'hopitaux. Nous n'avons pas retenu dans ce recensement les bibliothèques des établissements scolaires.

On pourrait terminer ce court inventaire des bibliothèques du département en précisant qu'il en existe d'autres dans les Foyers Ruraux ou Maisons de Jeunes, mais souvent destinées aux adhérents, et que de plus, il existe dans le département un nombre important de lieux où l'on trouve de la documentation sur des sujets divers. Ces centres sont ouverts au public (celui de "Alpes de Lumière", de la Délégation Départementale aux droits de la Femme, du Centre d'Information Jeunesse, du Centre d'Aide aux Associations...) ou sont destinés à un public spécialisé ou professionnel (dans les Chambres de Métiers, de Commerce ou d'Agriculture; à la Préfecture ou au

Conseil Général : Centre d'information des élus, etc...).

- La Bibliothèque Centrale de Prêt

créée en 1974. Elle possède actuellement trois bibliobus; une dizaine de personnes y travaillent; elle est logée dans des bâtiments provisoires très exigus (classes mobiles), à Digne.

Elle dessert 120 communes où elle rencontre un grand succès, ce qui entraîne une demande continuelle des communes non encore desservies.

En 1982, elle a prêté 158 298 livres.

Le nombre d'inscrits est difficile à établir du fait que les dépôts, tenus par des bénévoles, ne fournissent que rarement des statistiques. On trouvera des précisions sur le fonctionnement de la Bibliothèque Centrale de Prêt en annexe (statistiques 1982). On peut malgré tout faire quelques remarques :

- * La Bibliothèque Centrale de Prêt des Alpes de Haute Provence pratique beaucoup le prêt direct par bibliobus (94 communes sur 120 desservies).
- * Elle dessert de toutes petites communes où écoles, services et commerces ont disparu excepté les services du facteur : Archail (18 habitants), Aubenas (50 habitants), Auzet (73 habitants), Blieux (54 habitants).
- * Elle a peu à peu mis en place un réseau adapté aux conditions locales : dépôt lorsque une équipe dynamique peut en

assurer la gestion (exemple : Annot), prêt direct ailleurs; même dans les hameaux, ou parfois de fermes en fermes lorsque l'habitat est dispersé (Ongles).

* Elle joue un rôle culturel irremplaçable par l'éventail de lectures qu'elle propose et l'animation qu'elle représente du fait de son seul passage, dans des villages où toute autre vie culturelle est absente, à part la télévision.

Cette dernière remarque est à nuancer pour certaines petites villes ou pour le Sud Ouest du département où quelques initiatives locales s'efforcent d'entretenir une activité culturelle variée : Cinéma itinérant des Foyers Ruraux, expositions de l'Association "Alpes de Lumière", concerts et animations organisés par l'Association "Singuliers-Pluriel".

b) L'activité scolaire

Elle est le reflet de la désertification des zones de montagnes. Car, même si les écoles primaires sont maintenues bien au delà du seuil théorique de 16 élèves,

"la fermeture de l'école est ressentie comme la condamnation à mort d'un village qui ne pourra plus conserver sur place les enfants ou en accueillir d'autres. En fait, la disparition de l'école, souvent décidée à des effectifs très faibles de 3 à 5, n'est que la sanction d'un processus de dépeuplement d'une toute autre ampleur, mais elle contribue très probable-

ment à la parachever..." (1)

Dans la période 1963-1974, 130 écoles primaires rurales ont été fermées, pendant que 21 étaient créées dans les villes ou à leur périphérie, accentuant le phénomène de concentration. Les écoles rurales restantes sont ouvertes souvent avec une classe unique et ne prennent les enfants qu'à partir de 5 ans (alors qu'en ville, les écoles maternelles accueillent les enfants à 2 ans). La concentration scolaire entraîne un ramassage important : 20% des élèves du primaire sont quotidiennement transportés. Phénomène encore plus important pour le secondaire puisque 70% du département est à plus de 11 Kilomètres d'un C.E.G. (malgré le maintien de petits établissements comme Saint-André-les-Alpes, Castellane ...) et 62% à plus de 20 Kilomètres d'un Lycée.

Si l'on a insisté sur les caractéristiques de la vie scolaire dans les Alpes de Haute Provence, c'est qu'elles montrent bien la particularité du département : phénomène de désertification qu'il ne nous appartient pas d'étudier ici mais seulement de constater (2), qui entraîne la disparition de services publics essentiels comme l'Ecole, accélérant encore le départ de certains habitants et dissuadant les nouveaux de s'y installer.

Pourtant une prise de conscience se manifeste depuis plusieurs années : le "Schéma d'Orientation et d'Aménagement du Massif des Alpes du Sud" (3), paru en 1979 en est à l'ori-

- (1) La Désertification de l'Espace Montagnard / C.T.G.R.E.F. P, 76-77 - Voir les références complètes de cette étude dans la bibliographie.
- (2) Voir l'intéressante étude du C.T.G.R.E.F. - "La Désertification de l'Espace Montagnard", déjà cité -
- (3) Publié par la DATAR et diffusé par la Documentation Française - voir références complètes dans la bibliographie -

gine.

Depuis, de nombreux organismes, associations, administrations, collectivités territoriales essayent de mettre sur pied, en s'inspirant de ce "Schéma de Massif", des actions permettant le développement de ces régions et le maintien ou l'accueil de la population. Il s'agit entre autre de la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DATAR), du Bureau d'Accueil de Sisteron, de la Fédération Française d'Economie Montagnarde (F.F.E.M.), de la Région avec la mise en place de structures intercommunales, les Programmes Locaux d'Aménagement Concertés (P.L.A.C.).

Ces actions de développement au niveau local engendrent de nouveaux besoins de la population, en particulier, des besoins d'information et de documentation.

II - LES BESOINS DOCUMENTAIRES DE
LA POPULATION RURALE DES ALPES
DE HAUTE PROVENCE

1 - Méthodologie

La réalisation d'une enquête précise avec échantillons de population représentatifs a été écartée d'abord par faute de temps, mais surtout parce que ce genre d'enquête ne semblait pas adapté à la recherche : il est toujours difficile de se prononcer ou d'émettre des vœux sur quelque chose qui n'existe pas et qu'on a du mal à imaginer.

Donc la recherche ne s'est pas faite au niveau du grand public, pourtant le principal intéressé, mais au niveau intermédiaire de responsables, animateurs, formateurs, professionnels, etc... Il faut de plus préciser que notre expérience de sous-bibliothécaire pendant un an à la Bibliothèque Centrale de Prêt, nous a été très précieuse.

Les personnes rencontrées pour tenter de définir les besoins documentaires sont d'horizons très différents : les responsables de formation permanente (du GRETA : GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS, dépendant de l'Education Nationale ; de la Chambre Départementale d'Agriculture), la Déléguée aux droits

de la Femme et sa collaboratrice qui tient à Digne des permanences ouvertes aux femmes plusieurs fois par semaine, la responsable du Centre Départemental d'Information Jeunesse, l'animatrice du Centre Départemental d'Aide aux Associations, l'animatrice départementale pour les Foyers Ruraux, les responsables de l'expérience de télématique en milieu rural (expérience TELETEL du CESIA : Centre d'Etudes des Systèmes d'Information des Administrations) ; des Elus ou leur personnel administratif (l'Office Régional de la Culture de la Région Provence Alpes Côte d'Azur ; les responsables de la Culture et de la Formation au Conseil Général des Alpes de Haute Provence) ; enfin, le Chargé de Mission Régional à la Lecture et bien sûr les bibliothécaires du département.

Cette énumération, qui est loin d'être exhaustive peut paraître un peu fastidieuse mais elle rend bien compte de la méthode suivie pour la recherche : rencontrer le plus de gens possible, touchant à des domaines différents afin d'aborder le problème sous des angles variés.

2 - Les résultats

Quatre grands groupes de besoins de documentation se dégagent :

- la documentation liée à la formation permanente
- la documentation ayant trait à la connaissance de la région
- l'information et la documentation pratiques et juridiques
- la documentation utile pour l'animation culturelle

a) La formation permanente

"Les femmes sont assidues aux bibliobus pour elles-mêmes, leurs enfants... le bibliobus nous semble être un moyen d'information très important dans l'action de développement que nous menons."

déclare Maggy Legloaec, responsable du groupe de développement agricole Femmes de la Chambre d'Agriculture. Elle organise différents stages s'adressant aux femmes d'agriculteurs voulant jouer un rôle économique dans l'exploitation : soit en tenant la comptabilité , soit en montant leur propre activité, type élevage hors-sol (lapins, poulets ...).

Le groupe de développement réalise des brochures, pour animer ces stages. Ces publications sont souvent courtes et très accessibles à une lecture individuelle et, diffusées largement, permettraient aux femmes de se documenter par elles-mêmes avant ou en complément d'un stage.

Car il faut souligner qu'il y a une importante demande de

documentation agricole de la part du grand public. Lorsqu'ils le peuvent les agriculteurs s'abonnent à des revues. Mais les abonnements sont chers. Un des besoins les plus importants du monde rural, vu l'isolement, est de pouvoir disposer d'un nombre suffisant de revues ou brochures professionnelles mais accessibles, permettant une auto-formation.

Même importance donnée aux périodiques spécialisés dans certains domaines, par le GRETA (Formation Continue - Education Nationale) qui organise des stages allant du travail des peaux à l'agro-alimentaire en passant par la couture, la comptabilité ou l'alphabétisation et le bâtiment.

Tous ces stages ont pour but de permettre une insertion dans la vie locale par une activité économique.

Le public est essentiellement composé de femmes de milieu rural, excepté pour les stages d'alphabétisation et de bâtiment.

Certains de ces stages ont débouché sur la création de véritables petits groupements de production artisanale ("Boulegen", à Entrevaux ; "Batiscop", à Digne), d'autres ont eu pour résultat, non négligeable, d'établir des liens sociaux là où l'individualisme et l'isolement étaient de plus en plus forts.

Pour l'animation de ces différents stages une documentation audiovisuelle adaptée (vidéocassettes : témoignages divers) serait la bienvenue, car la documentation audiovisuelle scolaire existant par exemple au C.D.D.P. (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) ne correspond pas toujours à un public adulte en formation.

Une formation, adaptée aux besoins locaux, en particulier une formation à la pluriactivité, est dispensée sur le département. C'est un élément fondamental du développement. Mais, cette formation ne sera efficace que si elle dispose de tous les moyens dont elle a besoin : la documentation en est un, indispensable pour l'animation des stages eux-mêmes, mais aussi pour la formation personnelle.

Car les besoins individuels en formation personnelle sont importants. Le département accueille, comme d'autres départements de ce type (Ardèche, Lozère), un nombre relativement important de "nouveaux installés" : jeunes ou moins jeunes ayant choisi de vivre et de travailler dans ces régions. Certains vivent de l'élevage, d'autres choisissent l'artisanat d'art : travail du cuir, tissage, poterie. Souvent autodidactes dans cette activité, ils ont besoin d'une documentation, qui peut être livresque ou iconographique, les aidant à perfectionner leurs techniques et à se rattacher, lorsqu'ils le désirent, à une tradition régionale ou nationale : recherche de motifs, par exemple.

Cette catégorie de population rejoint les préoccupations des agriculteurs lorsque se pose le problème de la commercialisation de leurs produits et qu'ils désirent s'informer un minimum sur la comptabilité ou les techniques de vente.

Enfin, un dernier besoin de documentation liée à la formation se manifeste : il s'agit de la préparation à des concours administratifs ou examens de base (type C.A.P. de comptabilité). Là encore, des adultes actifs, n'ont pas forcément les mêmes besoins que des jeunes scolaires, et une documentation adaptée, qui s'ajouterait aux manuels indispensables, est souhaitée.

b) L'identité régionale

L'une des plus fortes demandes du public dans les bibliothèques municipales de bibliobus, concerne le fonds local.

Histoire de la région, témoignages divers (on se souvient du grand succès du livre d'un berger de Haute Provence, Marcel SCIPION : "Le Clos du Roi" (1)), livres d'art ou concernant le patrimoine, oeuvres d'écrivains provençaux (Jean GIONO, Marie BORRELY, Marie MAURON, ...), mais aussi économie, géographie, sociologie.

Ces demandes proviennent de tous les publics : de la lectrice assidue de "romans roses" toujours curieuse de "ce que vous avez sur la région" au lycéen préparant un exposé.

(1) SCIPION (Marcel) . - Le Clos du Roi : Mémoires d'un berger de Haute Provence/ Marcel Scipion . - Paris : Seghers 1978.

Cette documentation, éparpillée entre des organismes comme l'I.N.S.E.E., les Universités ou autres Centres de documentation spécialisés, est pourtant indispensable pour permettre au public de se faire une vision dynamique de la région avec son histoire et son présent.

Il existe de plus, dans le département, un fort sentiment d'appartenance à la Provence et en particulier l'attachement à la langue occitane. Atteint, comme beaucoup d'autres langues régionales par l'action d'un centralisme culturel, le provençal reste parlé dans certains villages de la montagne (il s'agit alors du Gavot), essentiellement par les personnes âgées. Mais se dessine un mouvement de réhabilitation de cette langue, et nombreux sont les villes ou les villages qui offrent la possibilité d'apprendre l'occitan dans le cadre des activités d'un Foyer Rural ou d'une Maison des Jeunes. Les personnes qui le parlent sont heureuses de le lire et réclament des textes en occitan. D'autres aimeraient s'initier seules et demandent des manuels ou des méthodes sonores.

Cet aspect de l'identité régional est fondamental, car une région doit se saisir dans sa globalité et sa langue, véhicule de sa pensée, en est un des piliers. Un doute profond sur la validité des modèles culturels spécifiques à cette région de montagne, en concurrence avec les modèles urbains réels ou imaginés, a accompagné sinon provoqué

l'exode rural intense de ces dernières années. Inversement, les formes de restructuration sociale, condition de développement, passent également par la renaissance d'une identité, associant certaines valeurs du passé et les nécessités du présent, dont la langue en constitue un des éléments essentiels. Les bibliothèques offrent déjà un bon échantillonnage de la littérature en langue occitane, mais dans le cadre d'une documentation multi-média, nombreux sont ceux qui souhaitent enregistrer des récits en occitan, et continuer ainsi à promouvoir une tradition orale si importante dans la culture provençale.

c) La vie pratique et juridique

S'il est un secteur où le grand public a du mal à se retrouver et à s'informer, c'est bien la documentation qui concerne la vie pratique et juridique.

Pourtant, les initiatives de toutes origines tentant à rapprocher l'administration du public ne manquent pas. Les Alpes de Haute Provence sont particulièrement à la pointe puisque outre les actions que l'on retrouve ailleurs, type Centre d'Information aux droits de la Femme, Centre d'Information Jeunesse... il bénéficie de l'expérience d'un Service de Télé-information - Droits et démarches (TELETEL), installé dans quinze bureaux de postes et trois mairies.

Pourtant, du fait même de cette multiplication des lieux de renseignements, et peut-être de l'aspect trop

nouveau de la télématique, la demande reste forte et les bibliothèques ou bibliobus sont continuellement sollicités pour fournir toutes sortes de renseignements.

Les problèmes d'orientation des enfants, du choix d'un métier, des possibilités de vacances, des démarches à propos de l'acquisition d'un logement, des droits des locataires, sont autant de problèmes quotidiennement soulevés, qui demandent une réponse précise et à jour grâce à une documentation adaptée.

Les organismes producteurs de cette information, conscients de ne pas atteindre le grand public, presque à domicile, comme le fait le bibliobus, sont très intéressés par ce réseau de diffusion qui rendrait leurs services particulièrement efficaces.

d) La documentation utile à l'animation culturelle des villages

Il existe dans les villages, associations ou groupes informels, qui tentent de maintenir ou de réinstaurer des occasions de rencontre : fêtes patronales, Pastorales, séances de cinéma. A ces occasions, une petite exposition impromptue sur le village ou autre thème peut être organisée. Il n'existe nulle part dans le département un fonds documentaire central offrant affiches, cartes, cartes postales, documents audio-visuels. Cette demande, rejoint celle d'un fonds local varié et riche en documents iconographiques et audio-visuels,

mais elle en est aussi indépendante, car les besoins peuvent être ponctuels, liés par exemple au sujet du film ou du spectacle proposé.

... "Diffuser dans les villages eux-mêmes une information générale sur le contexte et les mécanismes économiques de la montagne, et sur le contexte administratif des diverses activités..."

... Assurer la vulgarisation et la diffusion grand public des études sur la montagne...

... Favoriser l'auto-information et l'auto-formation (notamment des femmes)...

... Généraliser les bibliobus en zone de montagne
... : Constituer une bibliothèque d'information générale et technique..." (1)

Autant de propositions faites dès 1979 dans le "schéma d'orientation et d'aménagement du Massif des Alpes du Sud", qui presque cinq ans plus tard, s'avèrent, après l'analyse des besoins, encore plus nécessaires, et qui servent de fil conducteur au projet de Service d'Information et de documentation en milieu rural.

(1) "Schéma d'orientation et d'aménagement du Massif des Alpes du Sud" P. 318

III - LE SERVICE DE DOCUMENTATION ET
D'INFORMATION EN MILIEU RURAL

1. Les zones à desservir :

Les zones desservies par la Bibliothèque Centrale de Prêt (petites villes jusqu'à 20 000 habitants), avec priorité aux zones rurales et aux petites agglomérations (moins de 10 000 habitants).

2. Rattachement administratif

Deux possibilités :

- Le Service peut être un service à part entière de la Bibliothèque Centrale de Prêt (actuellement encore, en 1983, Service extérieur de l'Etat, relevant du Ministère de la Culture) prévu dans le même budget, ce qui suppose une augmentation importante de ce budget et du personnel supplémentaire.

- Le Service peut être créé à l'initiative de l'Association des Amis de la Bibliothèque Centrale de Prêt et financé par le budget de l'Association qui peut recevoir des subventions.

3. Domaine documentaire ouvert

Quatre directions au départ, qui pourront évoluer si de nouveaux besoins se font sentir :

- Soutien au développement des zones désertifiées: la formation permanente professionnelle ou non, personnelle ou collective.

- L'identité régionale : documentation et information sur tous les domaines concernant la vie locale et régionale.

- Aide à la vie quotidienne : documentation pratique et juridique.

- Aide documentaire à la vie associative et à l'animation en milieu rural.

4. Objectifs et fonctionnement du Service

a) Idées directrices :

- Le milieu rural a droit à la documentation et à l'information que tentent d'offrir un nombre de plus en plus important de bibliothèques ou de Centres de documentation au public des villes.

- Cette documentation répond à des besoins importants et accentués par les conditions locales : montagnes ; désertification ; disparition des écoles et autres services publics.

- Il existe dans le département un Service public de lecture qui rencontre un grand succès : la Bibliothèque Centrale de Prêt. A cause des moyens dont elle dispose, cette bibliothèque se limite volontairement au domaine de la lecture distractive ou d'information très générale. Mais le réseau de diffusion existant, il peut être utilisé pour la diffusion de la documentation.

- La documentation répondant aux quatre grandes directions définies doit être rassemblée en constituant un fonds de périodiques, brochures, photographies, documents sonores, audiovisuels et banques de données (TELETEL est disponible dans le département).

- Une grande part de cette documentation doit être collectée dans différents centres, associations, organismes locaux ou régionaux qui detiennent une documentation ponctuelle très intéressante, souvent accessible au grand public, mais qui ne l'atteint pas faute de réseau de diffusion.

- Le travail du Service consistera donc à rassembler ce qui peut être rassemblé (brochures, photocopies d'articles...) en s'adressant à ces différents centres, mais aussi à orienter le public vers ces centres lorsqu'il ne pourra pas répondre lui-même à la demande. Il s'agit donc d'instaurer un véritable réseau régional de la documentation, dans les secteurs définis.

b) Fonctionnement :

Deux personnes seraient nécessaires pour assurer les tâches de collecte et de prospection régionales, de traitement de la documentation en vue de l'utilisation par le grand public (inventaire, classement, constitution de dossiers adaptés ...), et de diffusion : prêts directs par le bibliobus, dépôts dans les petites bibliothèques municipales ou autres lieux, service par téléphone (le lecteur pouvant demander par téléphone une documentation sur un sujet précis : cette documentation lui sera envoyée par la poste ou apportée par le bibliobus, si le passage est proche).

5. Le Fonds documentairea) La formation permanente :

- Objectifs : * permettre l'information et la documentation sur n'importe quel aspect de la vie professionnelle ou d'une activité quelconque économique ou sociale.

* permettre la documentation personnelle.

* permettre la documentation collective : en liaison avec les stages de formation permanente.

- Grandes lignes du Fonds :

* Périodiques :

- d'information générale, encyclopédiques

- agricoles

- professionnels autres (artisanat, commerce...)

- * Dossiers réalisés grâce à l'exploitation de ces périodiques, ou à la documentation recueillie dans les organismes compétents (chambre d'agriculture, de commerce..)

- * Documentation audiovisuelle : montages de diapositives, vidéocassettes.

b) L'identité régionale :

- Objectifs : Aider à la connaissance du milieu, de l'histoire et de la culture de la Région par la diffusion de l'information et de la documentation concernant la région. Travail essentiellement fait en collaboration avec les organismes et associations régionaux, et bien sûr les bibliothèques municipales du département qui ont déjà des fonds locaux organisés comprenant surtout des fonds anciens modestes mais intéressants, qui gagneraient à être mieux connus. De plus, on n'oublierait pas dans ce travail de chercher la documentation régionale en dehors de la région - même en particulier à la Bibliothèque Nationale, au Département des Estampes, si riche en documents régionaux.

- Grandes lignes du Fonds :

- * Périodiques :

- culturels (associations culturelles, sociétés savantes ...)
- d'information générale : locaux ou régionaux.

- publications officielles, provenant d'organismes à structure régionale ou départementale ; l'Observatoire économique régional de l'I.N.S.E.E. (le Service pourrait être "relais départemental"), la Documentation Française (pour ce qui concerne la région) ; les directions départementales ou régionales des différents ministères ; les publications des collectivités territoriales (communes, départements, région).

* Mémoires et Etudes sur la Région : recueillis dans les organismes divers, administrations ou établissements d'enseignement (Universités, Ecoles d'Ingénieurs, Instituts de Recherche).

* Cartes et plans.

* Fonds iconographique : photographies, cartes postales, diapositives.

* Fonds sonore : documents.

témoignages sonores textuels

ou musicaux.

documents en langue occitane

* Fonds audiovisuel : montages de diapositives, vidéocassettes (en collaboration avec l'Institut National de l'Audiovisuel de Marseille, qui en plus d'un catalogue général, offre les archives de F.R. 3 Provence-Côte d'Azur et collecte les réalisations vidéo régionales réalisées par

des amateurs ou des professionnels).

c) Documentation pratique et juridique :

- Objectifs : Offrir une documentation et une information utiles pour résoudre les problèmes juridiques de la vie quotidienne.

Plusieurs directions sont retenues : activité professionnelle (droits et démarches), logement, vie familiale, scolarité, formation, services (santé, transports, culture, communication). Ce service serait réalisé en étroite relation avec les Services au département et l'expérience TELETEL, ainsi qu'avec le Centre départemental d'information des droits de la Femme (coordination des acquisitions pour la documentation juridique ; relais à la diffusion de la documentation concernant les femmes) et le Centre départemental d'information Jeunesse (en particulier diffusion des "Fiches-Métiers")

- Grandes lignes du Fonds :

* Périodiques :

- généraux et nationaux
- publiés par des organismes, associations ou syndicats professionnels
- brochures spécialisées (type les brochures des Journaux Officiels)

* Documents fournissant des renseignements ponctuels locaux concernant par exemple les transports, la Santé, les Services Culturels.

* Accès à TELETEL (banques de données d'information départementales ou nationales). Le Service ayant accès directement à TELETEL grâce à un terminal à sa disposition : il pourra servir de relais à l'information diffusée et aura un rôle de sensibilisation à cette forme d'information si quelques terminaux sont à la disposition du public dans des points-bibliothèques du réseau de la Bibliothèque Centrale de Prêt (dépôts importants ou petites bibliothèques municipales).

d) Aide à l'animation en milieu rural :

- Objectifs : Aide documentaire pour une animation ponctuelle en milieu rural auprès des Foyers ruraux, Associations, Communes ...

- Fonds :

* Fonds iconographique : affiches, photographies ... pour aider à la réalisation d'expositions.

* Fonds sonore : suivant les besoins

* Documents audio-visuels.

C O N C L U S I O N

La Bibliothèque Publique est "une assurance contre les mille ignorances de la vie" écrivait en 1911, le bibliothécaire français Eugène MOREL.

Si cette affirmation est depuis longtemps une réalité pour les usagers des bibliothèques anglaises ou américaines, il n'en est pas encore de même en France, quelques exceptions mises à part, mais cela peut le devenir.

Dans des réalités géographiques et économiques difficiles comme celles des Alpes de Haute Provence, l'imagination et l'innovation doivent être à la base de toute recherche appliquée en bibliothéconomie.

Nous avons tenté, dans cette trop courte étude, de montrer comment en utilisant les structures et les forces existantes dans le département, la Bibliothèque Centrale de Prêt pouvait elle aussi aider au développement et répondre aux besoins d'une population, en lui donnant les moyens d'agir sur son milieu.

Cette fonction documentaire, s'ajoutant à celle plus traditionnelle de prêt de livres, de fiction ou documentaires d'ordre plus général, devrait permettre à la bibliothèque de concilier "l'assurance contre les mille ignorances de la vie..." chère à Eugène MOREL et l'ouverture au monde, sans laquelle aucune culture ne peut se développer.

B I B L I O G R A P H I E

1 * Généralités

- FRANCE . Culture et Communication (Ministère) . Bibliothèques Publiques (Service) . - [Circulaire du 17 juillet 1978 du directeur du livre à Mesdames et Messieurs les Directeurs de Bibliothèques Centrales de Prêt sur la mission et les objectifs des Bibliothèques Centrales de Prêt] .
dite "Circulaire Groshens" .

- FRANCE . Culture (Ministère) . - Les Bibliothèques en France : Rapport au Premier Ministre établi en juillet 1981 par un groupe interministériel présidé par / Pierre Vandevorde ; [ed. par] le Ministère de la Culture . - Paris : Dalloz , 1982 . - VI - 447 p.

- FRANCE . Culture (Ministère) . Commission du livre et de la lecture . - Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture... : Rapport... / : Bernard Pingaud , Jean - Claude Barreau . - Paris : Dalloz , 1982 .

- RICHTER (Noe) . - Les Bibliothèques publiques / par Noe Richter ; avec la collab. de Brigitte Richter . - Le Mans : Bibliothèque Universitaire , 1976 .

- ROUET (François) . - Les dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêt / par François Rouet , ... ; Ministère de la Culture et de la Communication , Service des études et recherches ; étude réalisée à la demande et avec la collaboration de la Direction du livre . - Paris : Ministère de la Culture et de la Communication , 1981 . - VII - 289 p.

- SEIBEL (Bernadette) . - L'animation dans les Bibliothèques Centrales de Prêt : pratiques nouvelles ou innovation / Bernadette Seibel . - Paris : Ministère de la Culture et de la Communication , 1978.

2 - MONDE RURAL ET VIE CULTURELLE

- GERMANAUD (Marie - Claire) . - La Bibliothèque publique en milieu rural et dans les petites agglomérations : Conseils pratiques / Marie - Claire Germanaud . - Paris : Cercle de la librairie , 1982 . - (Bibliothèques).

- CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE . Paris . - Animation et développement en milieu rural / Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou , Centre de Création Industrielle ; red. Jean - François Davaine . - Paris : C.C.I. - Edition, 1981 . - 72 p. : ill. - (Culture au quotidien) .

3 - MONTAGNE ET DEVELOPPEMENT

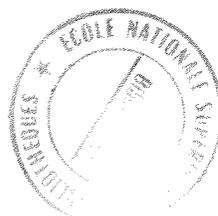
a - Sources statistiques

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES . Direction régionale de Marseille . - Annuaire statistique : résultats 1981 / INSEE , Direction régionale de Marseille , Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse , Secrétariat Général pour les affaires régionales de Provence - Alpes - Côte d'Azur . - Le Paradou : Actes Sud , 1982 . - 183 p. (Données économiques et sociales : Provence - Alpes - Côte d'Azur : édition 1983) .
- Le département des Alpes de Haute Provence / [Conseil Général des Alpes de Haute Provence] . - [Digne] : [Conseil Général des Alpes de Haute Provence] . - N°2 , fev 1983 , p. 9-14

b - Etudes

- FRANCE . Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale . - Schéma d'Orientation et d'Aménagement du Massif des Alpes du Sud / DATAR . - [Paris] : Datar , diff. La Documentation Française , 1979 . - 432 p.

- FRANCE . Agriculture (Ministère) . Centre Technique du Génie Rural et des Eaux et Forêts . Groupement de Grenoble . - La Désertification de l'Espace Montagnard / C.T.G.R.E.F. (Centre Technique du Génie Rural et des Eaux et Forêts) , I.R.E.P. (Institut de recherche économique et de planification) , A.D.A.M. (Association Dauphinoise pour l'Aménagement des Montagnes) . - [Grenoble] : C.T.G.R.E.F. , 1977 . - 197 p. : cartes . (Division : Institut National d'Etudes Rurales Montagnardes , étude N° 111)



A N N E X E I :

EXEMPLES DE QUESTIONNAIRES UTILISES

POUR L'ENQUETE

1 - QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX PETITES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DU DEPARTEMENT (Digne, Chateau-Arnoux, Barcelonnette etc...)

- Avez-vous, de la part des lecteurs, des demandes de renseignements divers, plus ou moins précis, que votre fonds ne permet pas de satisfaire ?

- Quels domaines cela concerne-t-il ?

- Comment à votre avis pourriez-vous y répondre ?

* en vous renseignant auprès d'un organisme qualifié, si vous saviez lequel ?

* en fournissant une documentation sur le sujet si vous la possédiez ?

* en renvoyant à un organisme plus qualifié :

I.N.S.E.E., Centre de documentation spécialisé...

2 - QUESTIONNAIRE PRESENTE AUX RESPONSABLES DE FORMATION DES ADULTES

- Quel type de formation offrez-vous ?

- Pour quel public ?

- Sous quelle forme ?

- Quels sont vos besoins en documentation ?
 - * contenu
 - * forme
 - * usage collectif
 - * usage individuel

- Etes-vous prêt à collaborer avec la Bibliothèque Centrale de Prêt si elle essaye de répondre à ces besoins ?
 - * en définissant périodiquement vos besoins
 - * en participant, dans la mesure de vos moyens, à la collecte de l'information.

A N N E X E I I :

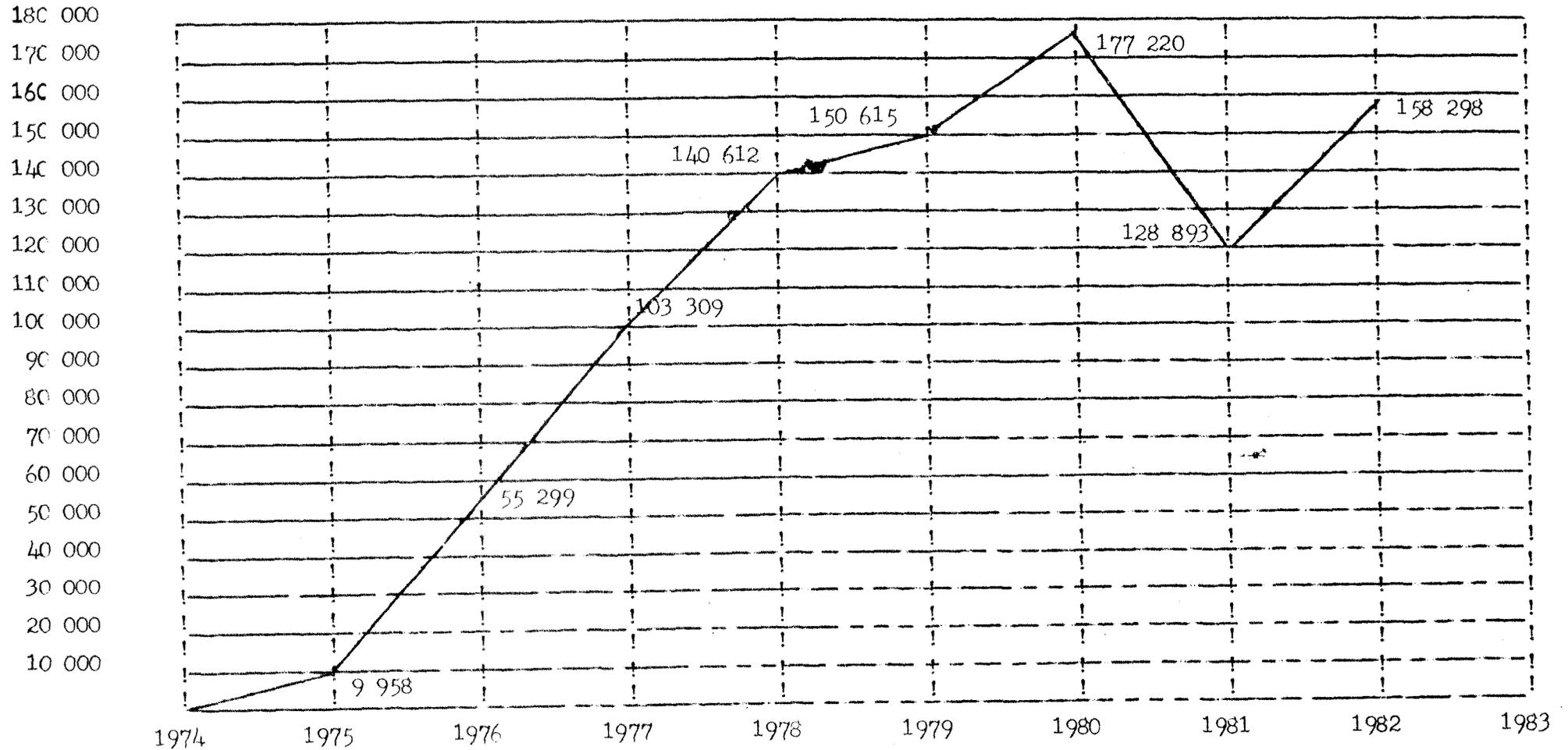
BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Statistiques du Prêt 1982

22, Avenue des thermes - 04000 DIGNE
Tél. (92) 31 . 23 . 46

Nombre de
volumes prêtés

EVOLUTION DU NOMBRE DES PRETS DE LIVRES
de la création : 1er Octobre 1974 au 31 Décembre 1982



BILAN D'ACTIVITE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 1982

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (Prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu de dépôt |
|---------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------|
| AIGLUN | Prêt direct | 23/06/1976 | 7 | 813 | | 63 | 378 | |
| ALLEMAGNE | Prêt direct | 24/10/1977 | 7 | 816 | | 62 | 202 | |
| ALLOS | Prêt direct | 3/10/1975 | 7 | 2 381 | | 167 | 564 | |
| ANNOT | Dépôt | 25/10/1977 | 6 | | 4 981 | | 885 | B.M. |
| ARCHAIL | Prêt direct | 7/10/1976 | 7 | 313 | | 6 | 18 | |
| AUBENAS | Prêt direct | 9/02/1979 | 7 | 870 | | 18 | 50 | |
| AUBIGNOSC | Prêt direct | 14/05/1979 | 7 | 307 | | 21 | 262 | |
| AUZET | Prêt direct | 3/04/1978 | 8 | 435 | | 24 | 73 | |
| BANON | Dépôt | 12/04/1976 | 5 | | 204 | | 850 | C.E.G. |
| | Dépôt | 14/01/1980 | 5 | | 1 625 | | 850 | F. Rur. |
| BARCELONNETTE | Dépôt | 8/10/1975 | 7 | | 1 789 | | 3 213 | B.M. |
| | Dépôt | 8/10/1975 | 6 | | 973 | | 3 213 | Ecole |
| BARREME | Dépôt | 19/06/1975 | 5 | | 644 | | 435 | F. Rur. |
| BAYONS | Prêt direct | 1/03/1977 | 7 | 142 | | 6 | 150 | |
| BEAUJEU | Prêt direct | 3/04/1978 | 8 | 1 209 | | 44 | 110 | |
| BEVONS | Dépôt | 9/12/1977 | 6 | | 377 | | 134 | E.N.P. |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (Prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (Dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu de dépôt |
|--------------------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------|
| BEVONS | Dépôt | 1/06/1979 | 6 | | 184 | | 134 | Ecole |
| BLIEUX | Prêt direct | 15/07/1976 | 7 | 1 254 | | 32 | 54 | |
| BRAS D'ASSE | Prêt direct | 24/05/1977 | 7 | 1 403 | | 57 | 331 | |
| BRAUX | Prêt direct | 17/11/1980 | 7 | 353 | | 18 | 153 | |
| CASTELLANE | Dépôt | 12/11/1975 | 5 | | 2 905 | | 1 261 | B.M. |
| CASTELLET LES SAUSSES | Prêt direct | 22/07/1976 | 7 | 716 | | 53 | 104 | |
| GERESTE | Dépôt | 29/01/1976 | 5 | | 594 | | 832 | Ecole |
| | Dépôt | 29/01/1976 | 6 | | 303 | | 832 | B.M. |
| CHAMPERTUISIER | Prêt direct | 17/07/1975 | 7 | 1 129 | | 68 | 305 | |
| CHATEAUNEUF VAL ST DONAT | Prêt direct | 20/06/1977 | 7 | 658 | | 26 | 141 | |
| CHATEAU-ARNOUX | Dépôt | 10/10/1975 | 4 | | 3 579 | | 6 240 | B.M. |
| CHATEAUBEDON | Prêt direct | 7/04/1977 | 7 | 188 | | 14 | 40 | |
| CHAUDON-NORANTE | Prêt direct | 17/02/1977 | 7 | 587 | | 28 | 72 | |
| CLAMENSANE | Prêt direct | 11/01/1977 | 7 | 498 | | 9 | 106 | |
| CLUMANC | Prêt direct | 15/07/1976 | 6 | 1 520 | | 63 | 135 | |
| COLMARS | Prêt direct | 27/04/1976 | 7 | 1 445 | | 89 | 311 | |
| | Dépôt | 19/10/1976 | 5 | | 236 | | 311 | Ecole |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (Prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (Dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu de dépôt |
|-----------|-----------------------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------|
| CORBIERES | Prêt direct | 20/05/1980 | 7 | 1 581 | | 77 | 483 | |
| CRUIS | Prêt direct | 10/03/1977 | 8 | 2 185 | | 64 | 236 | |
| CUREL | Prêt direct | 18/06/1980 | 7 | 176 | | 4 | 31 | |
| DIGNE | Dépôt | 15/10/1982 | 1 | | 28 | | 16 576 | Ecole Annex |
| | Dépôt | 3/02/1977 | 4 | | 163 | | " | E. Normale |
| | Dépôt | 8/09/1982 | 1 | | 18 | | " | E. de Gaube |
| | Dépôt | 21/10/1981 | 1 | | 319 | | " | E. des Arch |
| | Dépôt | 19/01/1977 | 1 | | 21 | | " | E. Ferréols |
| | Dépôt | 8/02/1979 | 1 | | 31 | | " | E. Moulin |
| | Dépôt | 19/01/1977 | 1 | | 86 | | " | E. Pigeonni |
| | Dépôt | 23/11/1976 | 1 | | 94 | | " | E. P. Marti |
| | Dépôt | 14/10/1975 | 3 | | 162 | | " | LEP B. Roch |
| DAUPHIN | Prêt direct | 20/06/1977 | 7 | 1 708 | | 9 | 328 | |
| DRAIX | Prêt direct | 7/10/1976 | 7 | 1 188 | | 30 | 50 | |
| ENTRAGES | Prêt direct | 7/04/1977 | 5 | 73 | | 3 | 68 | |
| ENTREVAUX | Dépôt | 28/06/1977 | 6 | | 1 124 | | 686 | Mairie |
| | Prêt direct (Plan d'Entrevaux) | 9/07/1979 | 5 | 659 | | 4 | " | |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu dépô |
|----------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------------|
| ESPARRON du V. | Prêt direct | 28/03/1977 | 7 | 1 038 | | 63 | 118 | |
| ESTOUBLON | Prêt direct | 29/03/1977 | 7 | 878 | | 48 | 209 | |
| FORCALQUIER | Prêt direct | 23/07/1976 | 9 | 9 450 | | 432 | 3 436 | |
| GREOUX les B. | Prêt direct | 17/10/1975 | 7 | 3 740 | | 287 | 1 297 | |
| JAUSIERS | Prêt direct | 12/06/1978 | 7 | 840 | | 140 | 914 | |
| LES ESCALE | Prêt direct | 10/10/1975 | 6 | 1 734 | | 182 | 722 | |
| LA BREOLE | Prêt direct | 21/10/1976 | 7 | 760 | | 30 | 235 | |
| LA BRILLANNE | Dépôt | 15/06/1976 | 6 | | 861 | | 591 | F. Rur |
| LA CONDAMINE | Prêt direct | 10/01/1978 | 6 | 545 | | 36 | 195 | |
| LA JAVIE | Dépôt | 28/01/1977 | 6 | | 653 | | 222 | Mairie |
| LAMBRUSSE | Prêt direct | 19/06/1979 | 7 | 358 | | 25 | 73 | |
| LA MOTTE DU C. | Dépôt | 4/11/1975 | 7 | | 2 574 | | 509 | C.E.G. |
| LA PALUD | Dépôt | 26/04/1977 | 5 | | 1 246 | | 152 | F. Rur |
| LA ROBINE | Prêt direct | 30/04/1981 | 7 | 662 | | 28 | 74 | |
| LARCHE | Prêt direct | 21/09/1976 | 6 | 417 | | 70 | 100 | |
| LARDIERS | Prêt direct | 1/02/1980 | 6 | 434 | | 20 | 63 | |
| LE BRUSQUET | Prêt direct | 7/10/1976 | 7 | 967 | | 68 | 330 | |
| LE CHEFFAUX | Dépôt | 16/10/1980 | 4 | | 402 | | 287 | L.E.P.A. Carmeje |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (Dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu de dépôt |
|--------------------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------|
| LE FUGERET | Prêt direct | 19/05/1980 | 7 | 642 | | 25 | 174 | |
| LE LAUZET | Dépôt | 26/10/1976 | 6 | | 1 457 | | 221 | Mairie |
| LES MEES | Dépôt | 22/02/1982 | 4 | | 417 | | 2 128 | Ecole |
| LES OMERGUES | Prêt direct | 18/06/1980 | 7 | 454 | | 27 | 87 | |
| LES THUILES | Prêt direct | 26/09/1980 | 7 | 851 | | 18 | 184 | |
| LE VERNET | Prêt direct | 14/09/1978 | 5 | 255 | | 17 | 140 | |
| MURS | Prêt direct | 25/02/1981 | 8 | 478 | | 24 | 275 | |
| MALIJAI | Prêt direct | 16/03/1977 | 9 | 6 394 | | 293 | 1 741 | |
| | Dépôt | 7/12/1977 | 4 | | 236 | | " | I.C. Agric |
| | Dépôt | 13/04/1981 | 4 | | 1 103 | | " | E. Prima |
| MALLEMOISSON | Prêt direct | 7/12/1977 | 9 | 2 142 | | 64 | 415 | |
| MOLANS REVEL | Prêt direct | 11/01/1980 | 7 | 540 | | 35 | 230 | |
| MUZEL | Prêt direct | 14/01/1979 | 7 | 715 | | 29 | 326 | |
| MIRABEAU | Prêt direct | 18/01/1979 | 7 | 1 251 | | 57 | 200 | |
| MONTAGNAC - MONTPEZAT | Prêt direct | 29/09/1978 | 7 | 693 | | 51 | 162 | |
| MONTCLAR - VILLETTE | Prêt direct | 26/09/1980 | 6 | 201 | | 12 | 220 | |
| MONTLAUX | Prêt direct | 5/02/1979 | 7 | 1 049 | | 17 | 91 | |
| MORIEZ | Prêt direct | 13/01/1976 | 7 | 898 | | 45 | 168 | |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu d dépôt |
|---------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|--------------|
| MOUSTIERS | Prêt direct | 8/03/1977 | 7 | 1 669 | | 101 | 602 | |
| NIBLES | Prêt direct | 7/06/1977 | 8 | 127 | | 11 | 33 | |
| NIOZELLES | Prêt direct | 8/02/1980 | 7 | 656 | | 25 | 106 | |
| NOYERS/JABRON | Prêt direct | 6/10/1975 | 8 | 766 | | 34 | 232 | |
| ONGLES | Prêt direct | 25/11/1977 | 6 | 2 370 | | 81 | 187 | |
| ORAISSON | Dépôt | 14/11/1975 | 5 | | 2 245 | | 2 667 | C.E.G. |
| | Dépôt | 15/06/1976 | 6 | | 1 783 | | " | F. Rur |
| | Dépôt | 27/11/1980 | 5 | | 1 400 | | " | Ecole |
| PEIPIN | Prêt direct | 4/02/1980 | 8 | 1 224 | | 68 | 534 | |
| PIERRERUE | Prêt direct | 14/10/1976 | 8 | 633 | | 42 | 222 | |
| PIERREVERT | Prêt direct | 2/07/1980 | 7 | 1 339 | | 55 | 1 772 | |
| PRADS | Prêt direct | 7/10/1976 | 6 | 1 007 | | 66 | 180 | |
| PUMOISSON | Prêt direct | 23/06/1976 | 8 | 2 348 | | 108 | 491 | |
| QUINSON | Prêt direct | 16/05/1977 | 7 | 1 249 | | 54 | 251 | |
| REILLANNE | Dépôt | 9/02/1979 | 5 | | 481 | | 665 | Mairie |
| REVEST DES B. | Prêt direct | 6/10/1981 | 7 | 1 083 | | 42 | 139 | |
| RIEZ | Prêt direct | 25/11/1975 | 8 | 6 318 | | 351 | 1 638 | |
| | Dépôt | 8/05/1981 | 3 | | 392 | | " | Ecole |
| ROUMOUILLS | Prêt direct | 16/05/1977 | 7 | 980 | | 52 | 249 | |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (Prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu de dépôt |
|-----------------------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------|
| SAINT ANDRE | Prêt direct | 7/11/1975 | 7 | 6 002 | | 310 | 945 | |
| SAINT AUBAN | Dépôt | Décembre 1982 | 1 | | 64 | | | Ecole |
| SAINT HENOIT | Prêt direct | 3/08/1976 | 7 | 665 | | 41 | 54 | |
| ST ETIENNE O. | Dépôt | 22/02/1982 | 4 | | 375 | | 561 | Ecole |
| ST JEANNET | Prêt direct | 8/01/1980 | 7 | 358 | | 7 | 52 | |
| ST JULIEN | Prêt direct | 12/06/1979 | 7 | 231 | | 7 | 68 | |
| ST JURS | Prêt direct | 8/03/1977 | 7 | 770 | | 35 | 86 | |
| ST LAURENT | Prêt direct | 20/04/1979 | 7 | 300 | | 18 | 53 | |
| ST MAIME | Prêt direct | 16/10/1978 | 7 | 960 | | 29 | 280 | |
| ST MARTIN B. | Prêt direct | 29/09/1978 | 7 | 712 | | 49 | 217 | |
| ST MICHEL L'OBSERVATOIRE | Dépôt | 25/11/1976 | 5 | | 632 | | 617 | Ecole |
| | Prêt direct | 25/11/1976 | 7 | 2 080 | | 106 | " | |
| ST PAUL/UBAYE | Prêt direct | 21/09/1976 | 6 | 728 | | 46 | 221 | |
| ST PONS | Prêt direct | 5/03/1982 | 8 | 1 070 | | 32 | 350 | |
| ST VINCENT F. | Prêt direct | 17/03/1977 | 7 | 1 312 | | 63 | 185 | |
| ST VINCENT/J. | Prêt direct | 14/10/1977 | 8 | 1 409 | | 56 | 124 | |
| STE CROIX V. | Prêt direct | 29/09/1978 | 7 | 334 | | 16 | 61 | |
| SAUSSES | Prêt direct | 22/07/1976 | 7 | 633 | | 41 | 33 | |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (Prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (Dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu de dépôt |
|---------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------|
| SELONNET | Prêt direct | 2/12/1976 | 7 | 2 785 | | 83 | 258 | |
| SENEZ | Prêt direct | 15/07/1976 | 7 | 806 | | 38 | 134 | |
| SIGONCE | Prêt direct | 24/06/1976 | 8 | 1 069 | | 73 | 180 | |
| SEYNE | Dépôt | 17/01/1980 | 5 | | 108 | | 1 242 | Collège |
| | Dépôt | 22/10/1981 | 4 | | 560 | | " | Ecole |
| SIMIANE | Dépôt | 24/05/1976 | 5 | | 810 | | 369 | B.M. |
| | Dépôt | 20/12/1976 | 4 | | 364 | | " | Ecole |
| SISTERCEN | Dépôt | 29/10/1975 | 4 | | 907 | | 7 443 | B.M. |
| TARTONNE | Prêt direct | 20/11/1976 | 7 | 1 001 | | 34 | 98 | |
| THEZE | Prêt direct | 2/12/1980 | 8 | 645 | | 29 | 105 | |
| THOARD | Prêt direct | 1/02/1979 | 7 | 1 371 | | 33 | 423 | |
| THORAME-BASSE | Prêt direct | 19/06/1979 | 7 | 283 | | 24 | 134 | |
| THORAME-HAUTE | Prêt direct | 13/02/1979 | 7 | 979 | | 37 | 191 | |
| TURRIERS | Dépôt | 11/01/1977 | 7 | | 1 316 | | 226 | "L'Eau |
| | Prêt direct | 11/01/1977 | 8 | 521 | | 39 | " | |
| VACHERES | Prêt direct | 29/06/1979 | 7 | 817 | | 32 | 142 | |
| VALERNES | Prêt direct | 9/01/1979 | 8 | 820 | | 9 + Ecole | " | |
| VALBELLE | Prêt direct | 27/05/1981 | 7 | 581 | | 19 | 96 | |

| COMMUNE | Nature du service | Date du 1er passage | Nombre de passages en 1982 | Nombre de livres prêtés en 1982 (Prêts directs) | Nombre de livres prêtés en 1982 (dépôts) | Nombre total de lecteurs inscrits pour les prêts directs | Nombre d'habitants de la commune (recensement 1975) | Lieu de dépôt |
|---------------|-------------------|---------------------|----------------------------|---|--|--|---|---------------|
| VERDACHES | Prêt direct | 6/02/1978 | 8 | 542 | | 18 | 72 | |
| LLARS-COLMARE | Prêt direct | 10/10/1978 | 6 | 606 | | 15 | 97 | |
| VOLONNE | Prêt direct | 11/03/1977 | 5 | 1 294 | | 141 | 1 253 | |
| VOLX | Dépôt | 10/02/1982 | 6 | | 1 019 | | 2 026 | B.M. |



PROJET DE BUDGET

1 : LE FONDS DOCUMENTAIRE. : 100 000 F

| | |
|--|----------|
| - Abonnements de Périodiques | 30 000 |
| - Brochures, études diverses | 20 000 |
| - Documentation audiovisuelle, iconographique, sonore : | } 50 000 |
| budget acquisitions | |
| budget location | |
| - Documentation télématique : accès et abonnements aux bases en banques de données | |

2 : LE PERSONNEL. 286 000 F

| | |
|---|---------|
| - Un bibliothécaire-documentaliste (assimilé conservateur de bibliothèque 2° classe). | |
| - Deux secrétaires-documentalistes (assimilés secrétaires d'administration). | |
| | |
| - Conservateur 1° échelon. (charges comprises) | 120 000 |
| - Secrétaires d'administration (charges comprises) | 83 000 |
| | 83 000 |

3 : LE MATERIEL DU SERVICE. 72 000 F

| | |
|---|--------|
| - Une voiture type 4L camionnette | 40 000 |
| - Mobilier et matériel de bureau (deux machines à écrire, fichiers,...) | 30 000 |
| - Deux lignes de téléphone. | 2 000 |

4 : FONCTIONNEMENT DU SERVICE. 46 000 F

| | |
|---|--------|
| - location de terminaux | 5 000 |
| - frais de reproduction | 5 000 |
| - frais de publicité | 5 000 |
| - frais d'essence et d'entretien de la voiture. | 15 000 |
| - Téléphone et frais postaux. | 16 000 |

TOTAL = 504 000 F